

Réunion du : 23 juin 2022 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 37

Présidence : M. Alain BUCHETON.

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

1 – REUNIONS DE RENTREE DES EDUCATEURS

- SAMEDI 3 SEPTEMBRE - Educateurs en charge des équipes U13.
- SAMEDI 10 SEPTEMBRE- Educateurs en charge des équipes U15 et U18.
- SAMEDI 17 SEPTEMBRE – Educateurs en charge des équipes U11.
- SAMEDI 24 SEPTEMBRE – Educateurs en charge des équipes U7 et U9.

2 – DATES DE REPRISES

- Pour les catégories U13 / U15 / U18, reprise le SAMEDI 17 SEPTEMBRE.
- Plateaux de rentrée U11 SAMEDI 24 SEPTEMBRE.
- Plateaux de rentrée U7/U9, SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE.

3 – DATES LIMITES D'ENGAGEMENT

- Pour les catégories U15 / U18 (uniquement via Footclubs), le MARDI 23 AOUT.
- Pour la catégorie U13 (uniquement via Footclubs), le MARDI 30 AOUT.
- Pour la catégorie U11 (formulaire d'engagement papier), le MARDI 6 SEPTEMBRE.
- Pour les catégories U7 / U9 (formulaire d'engagement papier), le MARDI 13 SEPTEMBRE.

Le Président, Alain BUCHETON.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.